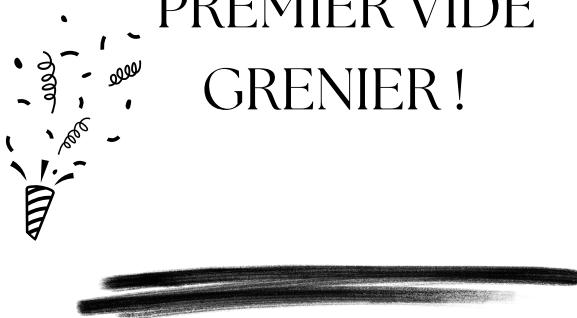


LE MEILLON ASSAT HANDBALL CLUB ORGANISE SON PREMIER VIDE GRENIER !

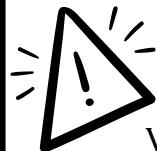


Le dimanche 22
février dans la salle
polyvalente de
Meillon

HORAIRES
Au public de 8h30 à 17h
Aux exposants à partir de 6h30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06.31.27.11.19
07.78.47.61.80



Votre inscription ne sera prise
en compte qu'à réception de
votre dossier complet.

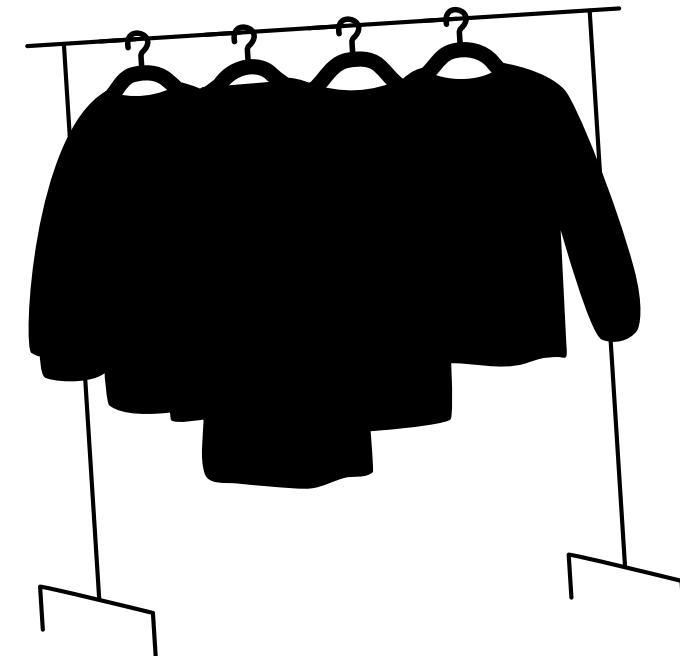
Inscription à retourner :

- Mairie de Meillon : rue de la mairie 64510 à Meillon
- Mairie d'Assat : rue de la judée 64510 à Assat

Paiement par chèque à l'ordre suivant :
Meillon Assat Handball

(sous réserve de place disponible)

VIDE GRENIER DU MAHB 22 FÉVRIER 2026



SALLE POLYVALENTE
MEILLON



REGLEMENT INTÉRIEUR

1- Il est réservé aux particuliers, non professionnels., autorisés à vendre leurs biens et leurs objets personnels. Il est rappelé que la loi interdit les actes de commerce (c'est à dire la vente de marchandises achetées dans le but de la revendre)

2- Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et ne pourront être contestés. Quelle que soit la météo, les emplacements extérieurs ne seront pas remboursés. Aucun repli ne pourra se faire dans la salle.

3- Chaque titulaire du stand doit être muni en permanence d'une pièce d'identité à son nom, qu'il doit être en mesure de présenter lors de toute réquisition.

4- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas de pertes, litiges, casse, vol...

5- La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne les respectant pas sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement.

INSCRIPTION

PARTIE A NOUS RENVOYER REMPLIE

Je souhaite réserver :

....emplacement(s) à 6 euros intérieur avec table + chaise

..... emplacement(s) à 4 euros extérieur (1,50 m) sans table

.....portant(s) à 2 euros non fourni

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CP :

VILLE :

TEL :

MAIL :



Afin que mon inscription soit validée, je joins à mon bulletin le règlement par chèque (sans celui-ci, mon inscription ne sera pas prise en compte).

Paiement par chèque
au libellé suivant : Meillon Assat Handball

ATTESTATION

PARTIE A NOUS RENVOYER REMPLIE

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur du vide grenier du 22 février 2026 à Meillon.

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année en cours

Pour les services de douanes, je fournis les données de ma pièce d'identité :

Précisez la pièce :

Numéro :

Délivré par la Préfecture de

Date : .../.../.....

Fait à :

Le .../.../.....

Signature précédée de la mention
"lu et approuvé"